

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 051931

ND=32656

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8676 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Fariss TANOU

Date de naissance : 13/02/1969

Adresse : Haly Amguit Rue 27 N° 28/4

Tél. : 0663 147914 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. ARBAOUI FATIMA ENDOCRINOLOGIE DIABETOLOGIE - NUTRITION Résidence Iewhera, 150 Route de l'Oasis 1 - Casablanca Tél: 0663 43.95.48

Date de consultation : 14/12/2020

Nom et prénom du malade : TANOU TANOU Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypothyroïdie Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 21/12/2020

Signature de l'adhérent(e) : Dr. ARBAOUI FATIMA ENDOCRINOLOGIE DIABETOLOGIE - NUTRITION Résidence Iewhera, 150 Route de l'Oasis 1 - Casablanca Tél: 0663 43.95.48

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
02/12/2022	1		300	Dr. ABDERRAHMANE INDOCRINOL ABETOLOGIE Salle de l'Oasis, 150 Route de Casablanca AS - Gsm: 0663 43 95 41

T HONORAIRES	
ant détaillé Honora	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des honoraires
300 Dr. ABBADIA DIABETOLOGUE Résidence Jawhara, 150 Route de l'Oasis / Casablanca 1000 22 26 61 45 - GSM: 0663 43 95	DR. ABBADIA ENDOCRINOLOGUE NUTRITION
ORDONNANCES	
Télé:	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>MAISON PHARMACEUTIQUE PANORAMA Tél. : 05 22 21 12 29 NPE : 092048009</i>	21/7/2020	198,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

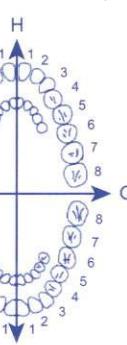
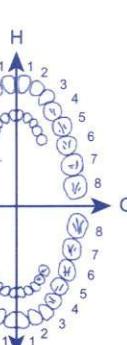
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



6 118001 102003
Levthyrox® 50 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

7862160336



6 118001 102006
Levthyrox® 25 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 6,80 DH

7862160335

DERMA SEPT®
Crème antiseptique

Lot : 1387
À consommer de préférence avant le : 11/2022

PPC : 79.00 DH

Crème antiseptique

Lot : 1387
À consommer de préférence avant le : 11/2022

PPC : 79.00 DH

عيادة
الرئيسي

الأمراض

Dr FARHSS TANOU

13410 x 2

levthyrox 50.

24 DT

680 + 2

levthyrox 25

24 DT

79.00

DermaSept normale 149 PK 215

x 2 = 5 h.

198.4

PHARMACIE
Residence Jawhara
Tél : 0522 23 25 06
N°PE : 002046099

DR. ABDAOUI FATHIA
DIABETOLOGIE - ENDOCRINOLOGIE - NUTRITION

Residence Jawhara, 150 Route de l'Oasis
En face Gare de l'Oasis 1 - Casablanca
Tél : 0522 25 61 65 / 0522 23 25 06 / Fax : 0522 23 25 06

En cas d'urgence : 0663 43 95 48

Patente : 091046169 - IF : 401444221 - ICE : 001714969000048

إقامة جوهرة، 150 طريق الوازيس (مقابل محطة القطار الوازيس) - الدار البيضاء

Résidence Jawhara, 150 Route de l'Oasis (En face Gare Oasis) - Casablanca

Tél : 0522 25 61 65 / 0522 23 25 06 / Fax : 0522 23 25 06